





PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

UNION EUROPEENNE

DIRECCTE Grand Est

AVENANT N°1

Appel à projets permanent 2017

LEVER LES FREINS A L'EMPLOI ET PROMOUVOIR LES CLAUSES D'INSERTION DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Axe 3 : Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion

Objectif Thématique 9 : Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination.

Priorité d'investissement 9.1 : L'inclusion active y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi.

Objectif spécifique 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale

Objectif spécifique 2 : Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion

La disposition 1 de l'appel à projet est modifiée comme suit :

1 PERIMETRE GEOGRAPHIQUE

Cet appel à Projet concerne le département du Haut-Rhin (68).

Attention : Afin d'éviter tout double financement et toute multi-interventions sur une zone géographique donnée et/ou sur un même marché public, toute action proposée dans le cadre de la clause d'insertion se déroulant sur un territoire relevant de la compétence d'un facilitateur devra avoir fait l'objet d'un travail collaboratif avec ce facilitateur.

Cette collaboration devra être clairement actée dans chaque demande de cofinancement.

Les autres dispositions de l'appel à projet demeurent inchangées.